

Chaque hiver depuis 2008, le Syndicat des Rivières des Territoires de Chalaronne (SRTC) mandate une entreprise spécialisée afin de restaurer les boisements des rivières du territoire. Cette année des travaux auront lieu sur les communes de Relevant, Saint Trivier sur Moignans et Baneins le long du Mazanan. Les travaux débuteront à proximité du lieu dit « Bel Air » jusqu'à la confluence avec le Moignans 2800 mètres plus à l'aval.

Ces travaux s'inscrivent dans l'objectif du contrat de rivières d'amélioration et de préservation de la qualité écologique des milieux. Pour cela seront abattus les arbres morts, sénescents ou fortement penchés présents dans le lit ou sur les berges de la Chalaronne. Les accumulations de bois morts présents dans le cours d'eau feront l'objet d'un enlèvement sélectif selon leurs incidences quant aux érosions de berges. Les Aulnes les plus âgés seront recépés afin de rajeunir les boisements et les déchets présents le long de la rivière seront systématiquement enlevés.

L'entreprise mandatée pour les travaux sera amenée à intervenir le long de la rivière dès cet automne pour une durée de 3 à 4 semaines. Equipée d'un tracteur forestier muni d'un treuil et d'un grappin, les bois de chauffage seront laissés à disposition des propriétaires ou bien évacués selon leur demande et les bois ne représentant pas de valeur marchande seront broyés et réutilisés sous forme de copeaux pour chaudières à bois, pour pailler des plantations ou bien mis à disposition des propriétaires ou des communes.



Le groupement d'entreprises sélectionné pour réaliser les travaux sur les boisements de la Glenne lors d'un chantier sur la petite Calonne en 2010.

Syndicat des Rivières des Territoires de Chalaronne
7, Avenue Dubanchet 01400 Châtillon sur Chalaronne
Tél : 04 74 55 20 47 méil : smtc@wanadoo.fr
<http://www.syndicat-territoires-chalaronne.com/>